

L'invention de la sédentarité rurale.

Par Béatrice Franques. Le 5 avril 2004

L'historiographie des migrations rurales et l'idée de catastrophe qu'elle véhicule depuis près d'un siècle donne à voir la prégnance d'une représentation singulière des ruraux français où les hommes semblent faire corps avec la terre au point qu'est devenue inconcevable l'idée d'une mobilité spatiale des ruraux, tant ils sont censés être *attachés* au sol. De ce présupposé est née l'association conceptuelle des ruraux à la sédentarité qui structure, depuis près d'un siècle, les représentations collectives des Français et une conception des rapports à l'espace qui perdure encore de nos jours, reproduisant la vieille opposition villes/campagnes. La ville, serait le lieu où les turpitudes des modes de vie sont conciliaires avec l'indispensable mouvement, alors que les campagnes, continuellement appréhendées sous leurs relations au monde urbain, participeraient inexorablement au processus d'urbanisation. Cette mise en relation des notions de « rural » et de sédentarité, que la notion d'*exode rural* a permis d'instituer, prend sens dans le système de penser le monde qui lui a donné sa forme et son contenu. Partant du postulat d'un usage daté de ces notions, il convient donc de lui donner une profondeur historique pour situer le contexte socio-politique qui fit émerger une certaine conception des ruraux, et de voir que l'édification du paradigme de la sédentarité met en jeu la fondation de l'identité nationale française.

L'enjeu de la consolidation du régime républicain.

Pour comprendre comment en France s'élabore la tenace association du monde rural et d'un hypothétique caractère sédentaire, il faut remonter le fil du temps et s'intéresser aux transformations étatiques de la fin du 19^e siècle, lorsque la construction politique de l'unité nationale a à négocier le passage de l'Empire au territoire national, qui se matérialisera dans un premier temps par le régime de la République. Ici, est alors en jeu la qualification de l'identité nationale à laquelle les dirigeants politiques font participer les paysans.

La nation et les paysans .

Le basculement politique des États européens vers une conception territoriale de l'espace s'est accompagné d'une renégociation du collectif au travers de l'État-nation, qui fixa les contours spatiaux et territoriaux du *peuple* français. Cette unification des groupes par l'espace, préalablement formaté par le marché économique, les alliances entre la bourgeoisie marchande et l'État monarchique ayant permis d'en tracer les contours (Alliès, 1980), permettait l'émergence de

l'espace politique. En effet il s'agit, en cette fin de 19^e siècle et de début 20^e siècle, d'opérer un contrôle sur la population hétérogène de l'espace français. De la sorte, l'édification de la *nation* est ce long processus qui consiste en la transformation des références des diverses populations, par l'imposition d'une identification collective à un groupe territorial qui se construit dans l'appropriation symbolique et politique de l'espace national, devenant alors la nouvelle forme territoriale des groupes sociaux. Ainsi, leurs actions doivent tendre vers l'intérêt *national* et non plus vers les particularismes. Cet impératif territorial qui érige l'espace en référent d'une collectivité, implique la définition de ce qui est national, et plus largement de ce qui est territorial. Les débuts fébriles de la République conduisent quelques décennies plus tard, sous la Troisième république, à désigner ceux qui représentent l'identité nationale, et ce dans le dessein de fixer définitivement le régime.

Le groupe sur lequel vont s'appuyer les différentes tendances politiques de la Troisième république, jusqu'à l'État français de Vichy, est celui des paysans ; ils sont les dépositaires de la « Vraie France » (Lebovics, 1992), celle des traditions, d'une culture spécifique et de l'attachement de ces groupes à la terre, qui fait d'eux un modèle des vertus nationales. Si le chauvinisme de gauche de Gambetta est, selon Gérard de Puymège, mis au service de la préparation de la revanche de 1870, les paysans de la République doivent être éduqués pour devenir de bons soldats se battant pour elle (De Puymège, 1993, p. 229). La conscience nationale impose donc que les paysans adhèrent à l'idée républicaine, eux qui jusque-là, comme l'indique l'auteur, « sont sensibles aux sirènes des monarchistes ». En parallèle, les ruraux représentent aussi un électorat à conquérir pour pérenniser la République. Au recensement de 1872, donc au tout début de la Troisième république, ils représentent près de 25 millions d'habitants dont un peu plus de 18 millions vivent de l'agriculture sur un total de 36 millions de Français (sont exclus les Alsaciens et les Lorrains). Il s'agit pour les républicains de les détourner du bonapartisme et de ses valeurs emplies de féodalisme : en les valorisant, la gauche espère obtenir leurs votes. De Puymège, en reprenant le discours donné par Gambetta à Bordeaux en 1871, relève le fait que pour cet homme politique, « *il n'y a de vrai patriotisme que territorial, et c'est bien une "admirable conquête" que "cette terre pour la défense de laquelle, sous la République, il [le paysan] a versé héroïquement son sang, sauvant du même coup son bien et sa patrie"* ». On peut dire que le discours patriotique des dirigeants de cette fin de siècle n'a pas d'autre objectif que celui de mettre en valeur les liens singuliers qui unissent les paysans à la terre, et par glissement, au territoire national.

Le paysan, icône de la stabilité et de la prospérité.

L'iconographie et les discours sur ce groupe social construisent une représentation de l'enracinement *versus* la sédentarité des paysans, par-là même moraliste puisqu'elle apparaît non parasitée par les oripeaux citadins, dont les mauvaises mœurs ne peuvent assurer la grandeur de la France. Déroulède, le fondateur de *La Ligue des patriotes*, voit en eux des fidèles de la patrie trop injustement méprisés par les « mauvais » Français (De Puymège, 1993, p. 229). A l'ordre moral, s'ajoutent des qualités biologiques qui les dotent « *d'une plus forte constitution que les populations urbaines, cela tient à ce que le campagnard vit la plupart du temps en plein air et accomplit des travaux qui, en développant le corps, lui donnent plus de vigueur et de résistance* » (cité par Nahmias, 2002, p. 21). Dans un contexte de racisation des groupes humains et *a fortiori* des paysans, il n'est pas surprenant que leurs arrivées en ville soient perçues par les élites comme d'autant plus extraordinaires que les ruraux, amalgamés aux paysans, sont considérés comme moralement et physiquement inadaptés au milieu urbain. Les séquelles, relevées par les partisans d'un nationalisme agrarien comme Jules Méline¹, appartenant à la gauche républicaine mais

précurseur des droites à venir, sont non seulement psychologiques mais aussi physiologiques —on note le vocabulaire « biologisant » qui traduit une représentation organique du lien au sol. La ville provoque ainsi chez les « déracinés » comme chez les citadins —mais cela est moins tolérable pour les premiers— « *des affections nerveuses qui revêtent tant de formes affligeantes, hypocondrie, neurasthénie, anémies du cerveau et de l'horrible tuberculose pire que la peste, [et] surtout, il faut avoir le courage de l'avouer, l'atmosphère viciée, empoisonnée au milieu de laquelle notre civilisation ou plutôt la dégénérescence de notre civilisation a plongé l'espèce humaine depuis un demi-siècle. Cette vie contre-nature à laquelle les trésors de santé et de forces accumulés par nos aïeux ont pu pendant un certain temps résister a fini par user tous les organismes et par avoir raison de tous les remèdes* » (Méline, 1905, p. 207). Il est entendu que la civilisation dont parle l'ancien Premier ministre est celle issue de la société paysanne et l'apologie de l'enracinement social, en ce début de 20^e siècle, contribue à fixer dans les modes de penser un archétype paysan, en lien avec la sédentarité.

En faisant des paysans une entité sociale à part, position justifiée par l'idée que le groupe porte en quelque sorte les stigmates d'une civilisation antérieure, il s'agit de les protéger du monde environnant et donc urbain, jugé néfaste à la morale, celle-là même qui fonde l'identité nationale. Mais aussi, la stigmatisation des paysans, au travers de la valorisation des « arts et des traditions populaires » chers à l'ethnologie française, tend à distinguer les aspects culturels, folkloristes, que l'idéologie territoriale pousse à une lecture en terme de continuité historique. L'entreprise de fossilisation culturelle des paysans est conduite en parallèle du processus de modernisation agricole, dont les objectifs sont de transformer le paysan en cultivateur, tâche difficile puisqu'on les pense « réfractaires à la nouveauté » (Méline, 1905). En fait, ne sont considérés comme éléments culturels que ceux qui ont trait aux supposées valeurs morales paysannes, pour lesquelles il est bien difficile d'établir des critères objectifs puisque la définition essentialiste de l'identité —et c'est sa fonction— ne l'autorise pas. Par contre, les pratiques culturelles qui, elles, découlent plus directement des activités en lien avec l'agriculture, sont à proscrire car elles les enferment dans des modes de penser archaïques et ne prédisposent pas les campagnards à opérer un quelconque basculement de leurs pratiques agricoles. Des auteurs de l'époque n'hésitent pas à parler de « révolution agricole » pour évoquer les changements vers lesquels doivent s'engager les cultivateurs (Nahmias, 2002). Méline, dans son invocation du *retour à la terre* propose les modalités de l'enracinement social *versus* territorial des nouveaux cultivateurs (Méline, 1905, p. 113-114) :

« Puisque c'est l'industrie qui hypnotise tant de cerveaux, tâchons d'y faire entrer cette idée que l'agriculture est aussi une industrie et la première de toutes au point de vue scientifique et moral. Mais, pour que l'idée prenne corps et s'enracine, il faut autre chose que des phrases et de la doctrine ; il faut que l'assimilation soit complète dans la pratique, que l'industrie agricole soit absolument traitée comme les autres industries, mise sur le même pied, et jouisse des mêmes avantages [...] ».

On note que la justification des politiques agricoles « modernistes » à venir s'appuie implicitement sur l'idée d'un *exode*, tant agricole que rural, et ce travail d'ajustement de l'agriculture au rang de l'industrie (sous-entendu efficace d'un point de vue économique) est noble puisque la productivité des activités agricoles permettra l'ancrage des groupes en milieu rural et la conservation morale de la nation face au monde décadent de l'industrie urbaine. La perspective productiviste donnée à l'agriculture est synonyme de *modernité*, celle-là même qui était diabolisée car accusée de pervertir les esprits authentiques dont sont dotés les *paysans*, appellation remplacée entre temps par celle

d'agriculteur et/ou de cultivateur, qui marque ainsi le changement de rôle. En plaçant l'agriculture au même niveau, fonctionnel, que l'industrie, Méline engage donc les agriculteurs vers la modernisation des « exploitations agricoles familiales » et vers la refondation des pratiques. Son exposé des étapes suivies ou à suivre décrit en fait un système de hiérarchies : l'industrie agricole est supérieure à l'industrie des villes ; opposition faite entre les moyens et les grands agriculteurs et les plus petits au profit des premiers, ce qui d'ailleurs, semble contredire le modèle paysan produit sous la Troisième république, qui, lui, exalte la petite propriété. En traitant les activités agricoles comme des activités industrielles, Méline souhaite rendre autonomes voire indépendantes économiquement les campagnes vis à vis des villes. Par ce projet, le cloisonnement géographique doit accompagner le cloisonnement social (moral) des zones rurales :

« Pour elle [l'agriculture], les matières premières sont les semences ; les engrains représentent le puissant moteur qui met la terre en marche et commande toute la production agricole. Sous ce double rapport l'agriculteur est à la hauteur de l'industriel, on peut même dire qu'il est en meilleure situation que lui [...]. La révolution technique qui s'est ainsi accomplie est peut-être la plus considérable du siècle dernier en matière agricole : elle a fait entrer l'agriculture dans le domaine de l'industrie et a décuplé ses forces. La petite culture, qui est de sa nature timide et hésitante, n'est pas encore entrée en plein dans le courant et il reste beaucoup de progrès à réaliser de ce côté [...]. Rien ne saurait retarder ce mouvement fécond que tout favorise. Le petit cultivateur n'a plus la ressource de se plaindre comme autrefois de sa pauvreté, de l'impossibilité de se procurer un fond de roulement suffisant pour appliquer les méthodes nouvelles. Ce fonds de roulement est à sa portée et il n'a qu'à étendre la main pour le prendre. Il lui est fourni par l'admirable réseau de nos 1500 banques mutuelles agricoles, locales ou régionales, qui embrassent maintenant toutes les régions de France et qui ouvrent leurs guichets à tous ceux qui ont de l'intelligence, du courage et de l'honnêteté ».

A ce stade de la démonstration, on commence à comprendre comment le paradigme de la séentarité s'est largement imposé en France comme mode de représentation des ruraux et par conséquent, des campagnes. Le système politique lui a donné certes toutes ses lettres de noblesses, mais parallèlement, ce modèle s'inscrit dans le projet politique de la République dont les piliers paysans, légitimes car hérités selon une transmission généalogique, doivent aider à construire l'identité française dont les diverses dimensions —enracinement, culture rurale et régionale ainsi que le référent catholique— donnent forme au référentiel républicain. L'attachement au sol, qui est le principe de leur « filiation territoriale » comprise ici comme les éléments généalogique et historique qui structurent les relations des populations au territoire national, exclut moralement toute migration vers la ville. Nous posons l'hypothèse que le paradigme de la séentarité et son corollaire l'exode rural, dont les conceptions ne sont pas contradictoires avec le premier si l'on considère que c'est l'incorporation du dogme de l'enracinement qui produit l'idée d'exode, se sont imposés tout au long du 20^e siècle dans l'imaginaire collectif français, par une collusion des logiques politique et scientifique (ethnologie, anthropologie), qui finirent par institutionnaliser, sur le plan politique, une vision singulière des rapports à l'espace des populations, celle qui fonde l'identité nationale et une certaine idée d'être français.

Légitimation scientifique et ethnologie.

L'enracinement comme principe d'inscription spatiale et temporelle fait écho aux thèses de la « francité » développées par Maurice Barrès mais aussi par des élites issues des sciences sociales, et

en particulier l'ethnographe et anthropologue Louis Marin². La connivence théorique de l'identité, à base patriotique, des champs politiques et scientifiques, par laquelle le courant généalogiste de l'anthropologie appuie l'idée de la nécessité des valeurs traditionnelles pour lutter contre les méfaits de la *modernité* des mondes industriel et urbain, comme l'indique Lebovics, rend compte du processus d'ethnicisation de l'identité française, qui peut être vue comme la mise en application du paradigme de la sédentarité. Ce courant de l'ethnographie jette les bases d'un nationalisme français qui ne dit pas (encore) son nom et pour lequel, l'attachement à la terre s'inscrit nécessairement dans le temps et dans l'espace ; c'est l'idée de la continuité du groupe humain qui prime au cœur du ruralisme conservateur.

Connivences politiques et scientifiques

L'imposition dans la durée du couple sédentarité-ruralité se comprend aussi par les transformations de l'anthropologie et du basculement de paradigme dont elle fait l'objet dans la première moitié du 19^e siècle. Les préoccupations des sciences sociales ne sont guère éloignées de celles du monde politique, puisque le champ de la culture y est investi par les anthropologues et par des dirigeants politiques dans un contexte colonial, qui a ouvert la voie au développement des disciplines ayant pour objet la compréhension de « l'organisation sociale des êtres humains » (Lebovics, 1992). En parallèle, les géographes ne portent guère d'attention aux problématiques rurales hormis Albert Demangeon, qui aborde en 1920 dans ses travaux, sous l'aspect agraire de l'époque, la position économique occupée par les activités agricoles françaises, et plus précisément leurs capacités à se placer au niveau international et à faire face à la montée de pays comme le Japon et les États-Unis (Plet, 2003, p. 92). Alors qu'un courant dominant de la sociologie focalise ses recherches sur les traditions des ruraux, jugées menacées, les géographes s'intéressent au fait « urbain » et à la transformation des villes, en valorisant ainsi une catégorie jusque-là discrète et diabolisée dans les préoccupations des chercheurs en sciences sociales. L'institutionnalisation de la discipline, son édification en science humaine et sociale, passe par son engagement dans les études urbaines donnant lieu à l'invention de la « géographie urbaine » sous la plume de Jean Bruhnes (1910) que Vidal de la Blache, à travers ses études sur la ville régionale, dotera d'un projet moderniste contre « le passéisme des projets ruralistes ou de régionalisme culturel » (Robic, 2003, p. 113).

En ce début de 20^e siècle, les travaux d'ethnographie s'intéressent aux sociétés lointaines, colonisées, et participent à la description de leurs modes de vie pour bien souvent en expliquant les différences culturelles selon des présupposés biologiques, qui servent à la classification ethnique des groupes. Bien qu'éloignées géographiquement des territoires ruraux français, les méthodes utilisées, ainsi que l'appréciation moraliste portée sur ces groupes, qui de leur point de vue semblent appartenir à un autre temps, sont importées dans les contextes social, politique et démographique de l'hexagone, en légitimant sur le trône de la Science les idées nationalistes naissantes. Appliquée en France, la hiérarchisation des composantes de la société et la valorisation paysanne qui la sous-tend, creusent les fondations d'une ethnicité française, l'essence même d'un groupe et de son territoire. Ces chercheurs en sciences sociales, d'après Lebovics (Lebovics, 1992), offrent leurs conseils avisés en matière de gestion de l'empire colonial. De là, l'auteur explicite les origines « anthropologiques » de la conception conservatrice de l'identité française telle qu'elle se dessine alors à cette époque ; il montre l'importance du basculement de paradigme en anthropologie, qui relègue au second plan la perspective purement raciale pour voir s'imposer jusqu'aux années 1930, une vision traditionaliste, conforme aux impératifs de stabilisation de la République. L'ambiguïté de cette posture de recherche, calquée sur la question sociale de la République, conduit à y voir encore la prégnance d'une conception biologique de l'identité,

fomentée au 19^e siècle, et que les ethnographes comme Louis Marin ont contribué à ériger en référent de l'action, en apportant une légitimité scientifique à une certaine construction politique de la nation française, approchée ici d'un point de vue nationaliste. Plus tard, ces thèses inspireront le régime de Vichy.

De l'eau au moulin des nationalismes.

Louis Marin occupe jusqu'en 1960 divers postes de direction³, dont ceux des deux plus importantes sociétés d'anthropologie françaises. Sur le plan universitaire, ses thèses dominent le champ scientifique jusqu'à l'aube des années 30, période qui marque l'essor des nationalismes donnant le sentiment d'une victoire des partisans de la *tradition* et de la *France éternelle* et d'une manière générale, des ultras conservateurs européens que les discours, dans le champ culturel, avaient contribué à labourer ; ceux-ci portaient enfin leurs fruits. Le contenu des orientations intellectuelles de l'anthropologue est fortement empreint des préoccupations de l'anthropologie anglo-saxonne, à savoir celles issues du courant « physique » qui une fois importé dans l'espace français se traduit par des interrogations à propos de « la survivance de modèles antérieurs dans les provinces françaises, la famille dans la civilisation occidentale » où il s'agit d'établir une relation entre l'ethnique⁴ et le social et d'en juger finalement les conséquences morales (Lebovics, 1992, p. 33). Marin n'est pas seulement l'ethnographe que ses positions scientifiques conservatrices opposent aux durkheimiens pour lesquels le progressisme s'impose, et qui en ce début de siècle, prend corps dans la croyance en un progrès linéaire, s'accompagnant alors d'une accumulation positive de l'histoire ; l'invocation de la *modernité* par ce courant est de faire rupture avec les anciennes institutions. Louis Marin est aussi un homme politique, élu député de Nancy, plusieurs fois ministre et membre de la Fédération républicaine, un parti conservateur entretenant des relations avec des groupes d'extrême droite.

Comme le précise Lebovics, ce qui est important dans le parcours de Marin, ce n'est pas tant le contenu théorique de ses thèses que « son rôle dans la promotion intellectuelle, organisationnelle et politique du discours conservateur essentialiste en anthropologie » (Lebovics, 1992, p. 25). En effet, ses responsabilités, autant dans la vie publique que scientifique, le placent dans une position opportune qui favorisera le passage des idées politiques conservatrices vers le champ anthropologique, pour *in fine*, produire une idéologie territoriale totalisante à laquelle adhèrera socialement une partie des Français, aboutissant à des comportements politiques distincts à partir de 1940 : soit adhérer au régime collaborationniste de Vichy, soit suivre De Gaulle.

La « Vraie France » est un lieu de débat dans les sciences humaines en ce début de 20^e siècle ; sciences au sein desquelles il s'agit, pour les conservateurs, de désigner les dépositaires de l'identité culturelle française. Pour Marin et d'autres (Barrès), c'est une conception historique de la *race* qui prédomine. Cela implique pour les « prétendants », d'être enracinés, d'origine rurale et catholiques. Cette conception reste somme toute proche des définitions eugénistes données à la fin du 19^e siècle par Vacher de Lapouge, pour lequel le principe biologique distingue les Français puisqu'ils ont des caractéristiques raciales héréditaires que les autres groupes humains n'ont pas (Noiriel *in* Lebovics, 1992, p. 3). Si l'expression « Vraie France » est d'origine conservatrice, Durkheim, en réaction à Marin, théorise celle-ci. Ce courant progressiste tente de briser une légitimité scientifique fondée sur le lien biologique et historique pour orienter la définition vers un principe d'intégration nationale qui ne nécessite pas d'avoir des ancêtres français : accepter les lois suffit pour être reconnu comme français. Marin mit au service d'une conception du monde essentialiste l'ethnographie, dont la méthode corroborait la pensée conservatrice française :

description des faits, les normes éthiques (tradition et catholicisme) ainsi révélées devant être posées en principes organisateurs de la société. Ainsi, l'usage qu'il fit de la discipline répondit plus à un projet politique que scientifique, et son intérêt pour les sociétés éloignées du territoire colonial, correspondait à l'impératif de conservation de l'identité française. Lebovics retranscrit ainsi cet idéal : « *Pour ce “grand duel” qui s'annonce*, dit Marin, (contact de l'Occident avec les peuples indigènes), *il est impératif de connaître à la fois notre propre culture et celle de nos antagonistes. En tant que “dépositaires de la civilisation occidentale” il nous faut préserver sa pureté tout en cherchant le progrès* » (Lebovics, 1992, p. 39). Les méthodes ethnographiques mises en œuvre par l'anthropologue ne sont que le miroir de l'ethnocentrisme exacerbé dont ce courant est le représentant, et qui n'a pour objectif que l'opérationnalisation sociale de ses découvertes. Par l'accumulation des connaissances, l'ethnographe entend savoir « *ce qui est essentiel, quels aspects de notre civilisation “sont des progrès incontestés qu'à aucun prix il ne faut abandonner”* ». Cette recherche de l'essentialisme culturel est la base même des nationalismes à venir. Président de la Fédération régionaliste, il se préoccupe du « dépeuplement des campagnes » et en suivant les propositions de Méline, prône le « retour à la terre ». Par ce biais, il incite les scientifiques à étudier ce phénomène si dangereux pour « la survie de la France, qu'ils aimait tous ».

Si sur le plan scientifique, dès la fin des années 20, les thèses de Marin sont progressivement écartées des préoccupations des sciences humaines, sur le plan politique, ces conceptions ne sont que renforcées. Pour Gérard Noiriel, *in fine*, le régime de Vichy est l'institutionnalisation de la « Vraie France », celle développée par les « traditionalistes », ceux-là mêmes qui « conseilleront » les édiles de l'État français en 1940 (Noiriel, 1999). Il n'est donc pas inutile de se pencher sur les contextes sociaux, politiques et scientifiques de l'émergence d'une notion et de sa transformation en paradigme. Nous avons vu que la sédentarité et l'exode rural étaient des préoccupations exclusivement conservatrices. Bien que la droite et la gauche appartiennent à des systèmes idéologiques différents, sur ces questions sociales, des proximités se révèlent sous le grand jour de la République. Ces orientations s'inscrivaient dans les transformations socio-politiques et économiques initiées par les mutations territoriales du passage de l'Empire au territoire national, qui contribuèrent à la construction de nouvelles légitimités. L'exacerbation politique de la représentation sédentaire des sociétés rurales est une réponse sociale aux peurs suscitées par les mutations auxquelles doivent faire face les politiques de la Troisième république.

La fondation d'un mythe national : l'exode rural.

L'identité légitime française et le territoire qui lui donne son sens sont, dès le début du 20^e siècle, imprégnés d'une référence spatiale qui prendra de l'épaisseur tout au long du siècle, au point qu'aujourd'hui elle est si évidente qu'elle se substitue, dans certains contextes, à la structuration des rapports sociaux par les catégories sociales. Sous cet angle de vue, on est basque avant une quelconque appartenance sociale ; l'identification territoriale faisant passer au second plan toute identification sociale des groupes sociaux. Ainsi, si tous les géographes s'accordent sur la dénomination de l'objet de recherche en géographie —*la construction sociale du territoire*—, le contenu théorique qui lui est donné s'avère bien souvent contradictoire dans les travaux.

De fait, le *territoire* en France semble tenir sa singularité des liens entre les groupes et l'espace, que les dynamiques sociales et l'impératif territorial ont érigés en modèle sédentaire. Par touches successives fut établie une territorialité sédentaire qui n'est, du reste, jamais très éloignée du

canevas identitaire franco-français qui structure notre société actuelle. En effet, en France, le « rural » fut élevé en catégorie identitaire par les politiques de l’Aménagement du territoire, qui l’ont associé à l’idée des petits espaces et des proximités, échelles jugées pertinentes et efficaces dans la gestion du territoire. L’aménagement sectoriel de l’après-guerre (1950), par grands domaines économiques, fit place progressivement à un « développement » par zones géographiques. La DATAR⁵, en fondant l’aménagement sur des « problèmes » régionaux spécifiques eux-mêmes réappropriés par les groupes locaux comme éléments fondateurs de leurs différences, participa à l’installation du référent localiste identitaire dont les territoires ruraux sont désormais solidaires. En ce sens, les fondements identitaires des Français se fondent sur cette conception localiste du territoire où l’espace rural leur est intrinsèquement lié.

Une territorialité sédentaire.

Le travail de fond amorcé dès les débuts de la Troisième république, qui vise l’identification collective à la nation française, a mobilisé l’idée de l’enracinement spatial et historique des groupes dans le socle *national*. De la sorte, tout mouvement dans l’espace provoque des réactions conservatrices en opposition aux villes et à leurs composantes sociales. La mobilité est alors perçue comme un facteur déstabilisant du territoire en formation et il convient donc de développer un discours qui tend à bannir ces pratiques jugées très certainement trop émancipatrices.

Cette représentation du déracinement, indique Jean-Marie Baldner (Baldner, 1989), s’inspire de la loi qui ne reconnaît en tant que groupes que les propriétaires –de la terre ou du capital– et à l’inverse les non-propriétaires, qui ne sont pas « enracinés », sont perçus comme des « individus dangereux ». L’auteur précise que les ouvriers, sous la Seconde république, sont exclus du vote « en raison de leur mobilité : la loi du 31 mai 1850 impose trois ans de résidence dans le canton pour pouvoir voter ». Rien d’étonnant donc à ce que la migration, sa composante mobilitaire (spatiale et professionnelle), soit un phénomène banni ou pour le moins diabolisé sous la République à venir, puisqu’il défait l’ordre social et, pour reprendre l’expression de Adorno, qu’il semble initier l’acceptation sociale de l’absence de patrie (Hoarau, 1989, p. 6).

Loin d’y voir des actes machiavéliques réfléchis dans le cadre d’un projet politique, observons le traitement de la question des campagnes par les élites, et constatons qu’au cœur des représentations de l’émigration rurale, c’est une peur sociale qui agit et qui porte le nom d’*exode rural*, une conception française quasi mythique des rapports des ruraux à l’espace. La campagne perçue comme stable, fixe et enracinée est la condition même de l’émergence de l’idée d’*exode* ; il s’agit ici d’entr’apercevoir les fondements idéologiques de l’*exode rural*.

La diabolisation du mouvement.

La notion d’*exode rural* est employée pour la première fois en 1892 par un Anglais dénommé Graham (Pitié, 1979, p. 3). Dès lors, et de par sa connotation dramatique, elle ne cessera d’être utilisée pour décrire les migrations rurales, interprétées par les élites politiques comme une *désertion* des campagnes ; l’emprunt au vocabulaire militaire est là pour signifier la trahison dont les campagnards se font les auteurs.

Puisque l’émergence de l’expression intervient dans un contexte de construction politique de l’État territorial et de consolidation de la République, il n’est pas étonnant que l’arrivée de ruraux en ville, du moins à Paris, inquiète les dirigeants politiques de la Troisième république, qui voient dans ce phénomène une contradiction à leurs efforts. La peur du mouvement vers la ville semble

avoir nourri une littérature romantique bien avant le 19^e siècle (relative à l'absentéisme des aristocrates de leur fief, lui préférant la Cour) mais c'est à la fin de celui-ci et au début du 20^e siècle, que le thème de l'*exode* engendre les plus nombreux développements liés en grande partie au contexte socio-politique décrit plus haut.

La France rurale et ses défenseurs ont peur de la ville. Comme le dit Pitié, si un évêque peut y voir la déchristianisation, un homme politique voit s'éloigner une force sociale que les valeurs urbaines vont pervertir mais aussi autant d'hommes qui ne participeront plus à l'effort *national*, moral et agronomique (Pitié, 1979, p. 36). Ainsi, la droite voit dans la question sociale —l'émigration en est partie prenante— une question morale liée à la déchristianisation des « masses rurales » que seule la restauration des fondements religieux peut résoudre (Barral, 1968, p. 165). Dans le même temps, les personnalités qui occupent le champ du pouvoir n'hésitent pas à qualifier les ruraux d'égoïstes et de les suspecter de vouloir accéder à d'autres conditions sociales auxquelles, visiblement, ils ne doivent prétendre :

« L'esprit d'émigration vers les grands centres de population prend sa source dans un double sentiment d'égoïsme essentiellement blâmable et d'ambition mal calculée. Il fait oublier à l'homme, qui, séduit par les mirages trompeurs, va chercher au loin la fortune et les jouissances de la vie qu'il espère se procurer facilement, la loi sainte et impérieuse du travail à laquelle le Créateur nous a soumis, et dont l'accomplissement est encore l'élément le plus sûr du vrai bonheur. »

Ces propos, retranscrits par Pitié, nous donnent une idée du mépris avec lequel sont considérés les ruraux. La référence à la religion appuie la volonté de culpabiliser le groupe social pour enfin rétablir l'ordre. Dans les discours de l'époque, on peut retrouver fréquemment ce rapport mystico-religieux au sol dont les agrariens de droite se sont faits les porte-parole jusqu'aux années 1960.

En suivant cette idée du noble labeur, une cause surprenante est invoquée pour expliquer le départ des ruraux vers les villes : le service militaire. Il donnerait l'occasion aux jeunes hommes de goûter aux « grandeurs » et aux plaisirs que la ville peut offrir, des aménités qui détournent le jeune paysan du travail des champs :

« L'oisiveté qu'on fait aux militaires, pendant leur séjour sous les drapeaux, les corrompt et les amollit ; si les campagnes se dépeuplent, c'est que les paysans perdent, sous l'uniforme, les habitudes laborieuses de leur classe ».

Et l'embourgeoisement est une crainte constante :

« Les soldats prennent (au régiment) des goûts de grandeur, l'habitude de manger de la viande, de boire du vin, de se promener, et quand ils reviennent la terre est trop basse et eux trop grands messieurs pour consentir à la travailler ».

Ainsi, pour expliquer l'arrivée de ruraux en milieu urbain, ne sont jamais pris en compte d'éventuels déterminants socio-économiques, qui, plusieurs décennies plus tard, seront posés comme les seuls facteurs explicatifs des migrations rurales. Les campagnards sont seuls responsables et qui plus est coupables, de céder à des tentations exogènes. Entre temps, en 1905, Jules Méline formule, au niveau politique, des interprétations qui font autorité en ce début de siècle et qui tendent à être intégrées par les ruraux eux-mêmes ; ces paroles structurent d'une manière générale le discours des agrariens :

« Ils [les jeunes agriculteurs] n'ont pas quitté la terre parce qu'elle leur a fait faillite, parce qu'ils ne pouvaient plus gagner leur vie et qu'ils manquaient du nécessaire ; ce qui les a poussés à l'émigration, ce n'est pas la misère de la vie rurale, ce sont surtout les douceurs et les enchantements apparents de la vie urbaine [...]. Au fond de leur chaumières, ils se sont mis à rêver de théâtres splendides, de cafés étincelants, de fêtes brillantes, de luxe et de plaisirs, et quand ils se sont réveillés [...], ils se sont sentis envahis d'une immense nostalgie et n'ont plus eu qu'une idée : aller à la ville à tout prix, les yeux fermés, sans même savoir à quelle porte frapper ».

C'est continuellement par opposition à la ville, à la grande ville opulente, que Méline décrit les pratiques migratoires des ruraux. De la même façon qu'un point de vue économique des migrations rurales ne permet de concevoir les émigrants que comme de simples électrons libres, répondant aux seuls déterminants externes, Méline n'affirme rien d'autre en employant la métaphore, couramment usitée, des lumières de la ville et de leur pouvoir d'attraction. C'est l'idée d'irresponsabilité qui est en filigrane dans le discours de Méline, l'aspect mécanique et automatique des comportements des ruraux laissant supposer la dimension irréfléchie de telles actions.

Conclusion.

D'une manière générale, les forces politiques de la Troisième république mobilisent l'*enracinement*, et les valeurs paysannes sont érigées en fondement de l'identité française au détriment des villes. D'un pôle à l'autre du champ politique, les idéologies territoriales ne répondent pas aux mêmes logiques. Si l'importance de la population agricole conduit la gauche républicaine, de Gambetta à Ferry, à agir par opportunitisme politique et à imposer l'idéal républicain comme un principe démocratique, la droite et ses alliés monarchistes, qui plus est déçus par l'échec de la racisation de l'identité française, cherchent à produire une « Nation métaphysique », nous dit Lebovics, en prenant appui sur la recherche scientifique et de tenter d'en légitimer le paradigme biologique, dont l'essor coïncide avec la reconnaissance institutionnelle des sciences sociales et de leur ancrage dans un contexte colonial (Lebovics, 1992). De ce point de vue conservateur, l'acceptation morale d'une quelconque mobilité des ruraux signeraient la disparition de la *race française*. L'*exode rural* devait finalement servir le projet républicain et son œuvre d'enracinement de la conception française du territoire, dans laquelle la nation doit faire corps avec les groupes sociaux qui vivent sur son sol. Aux fondements idéologiques de la notion doivent être croisés les fondements méthodologiques qui ont conforté l'installation durable de l'*exode rural* dans le champ scientifique et qui permettent, près d'un siècle plus tard, de perpétuer la domination urbaine comme explication des migrations rurales, postulant ainsi que la métropolisation est induite, en grande partie, par les populations rurales. Nous ne développerons pas cette discussion dans cet article, mais il est important de seulement préciser que l'observation des migrations rurales à leur point de départ (les villages) et non plus au point d'arrivée (les villes), permet de relativiser l'ampleur de l'*exode rural* et de faire une lecture nouvelle des pratiques des ruraux⁶.

Article mis en ligne le lundi 5 avril 2004 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Béatrice Franques, »L'invention de la sédentarité rurale.», *EspacesTemps.net*, Travaux, 05.04.2004

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.